

## Tunisiens d'ici et d'ailleurs pour un engagement républicain

**Signer et voir les signatures en ligne à :**

<http://tinyurl.com/6399xdz>



**Ou signer par mail à :**

[redaction@alternatives-citoyennes.sgdg.org](mailto:redaction@alternatives-citoyennes.sgdg.org)

**en indiquant vos Prénom, Nom de famille,  
Ville et Pays**

*Cette pétition se veut le Manifeste des Tunisiennes et Tunisiens résidents à l'étranger ou binationaux, souvent les oubliés des débats et des décisions. Il est ouvert à la signature de toutes celles et ceux qui sont directement concernés ou qui veulent exprimer leur soutien.*

*La pétition est lancée le 1<sup>er</sup> mai 2011 par Alternatives Citoyennes – Des Tunisiens ici et ailleurs pour rebâtir ensemble un avenir (journal en ligne depuis le 20 mars 2001)*

**Nous, « Tunisiens d'ici et d'ailleurs », résidents à l'étranger ou binationaux,**

1. **Affirmons** notre attachement à notre pays, à son indépendance et à sa souveraineté, en mémoire fidèle à nos martyrs d'hier et d'aujourd'hui qui ont consacré l'invulnérabilité de notre pays et la liberté de ses citoyens ;
2. **Revendiquons** notre droit à participer à l'élection de l'Assemblée constituante, et des futures Assemblées parlementaires, au même titre, dans le même temps et dans les mêmes formes que nos concitoyens demeurés au pays, car l'établissement de la loi fondamentale, puis de l'ensemble de la législation de notre pays, concerne notre présent et engage l'avenir de nos enfants ;
3. **Exigeons** que soient éliminées les entraves illégitimes, injustes et discriminatoires au plein exercice de notre citoyenneté, notamment celles qui empêchent encore à ce jour les binationaux de fonder ou diriger un parti politique, ainsi que celles, drastiques, pesant sur le candidat à la présidence de la République (nationalité tunisienne sur trois générations) ; nous rappelons que ces entraves sont en outre infondées puisque la double nationalité est une fiction juridique, sachant que selon les Conventions bilatérales, les binationaux ne peuvent se prévaloir en Tunisie de leur autre citoyenneté, pas plus que de leur citoyenneté tunisienne dans leur autre pays ;
4. **Considérons** que le nombre de Tunisiens résidents à l'étranger justifie et légitime l'institution d'une Assemblée des Tunisiens de l'étranger, apte à porter la parole des Tunisiens expatriés et à défendre leurs intérêts et leurs droits s'agissant de toutes les questions relatives à l'expatriation, comme c'est le cas dans d'autres pays ; Cette Assemblée, élue par les expatriés, coordonnerait ses travaux avec les Assemblées parlementaires nationales et les ministères tunisiens totalement ou partiellement en charge des expatriés ;
5. **Nous associons à toute Charte républicaine qui :**
  - a. *Proclamerait* la forme républicaine et démocratique de l'État tunisien, la séparation et l'équilibre des pouvoirs législatif, exécutif, et judiciaire ainsi que l'ensemble des libertés fondamentales, en assurant l'existence de contre-pouvoirs réels et effectifs de la société civile, notamment par la transparence et

- l'imputabilité des décisions, et par la participation effective de tous aux affaires de la cité ;
- b. *Ne transigerait pas* avec la règle de la séparation du politique et du religieux, dans une civilité de l'exercice du pouvoir, respectée autant en Tunisie que dans nos pays d'accueil ;
  - c. *Appellerait* à une justice issue du droit positif, fondée sur l'état de droit et les valeurs universelles de dignité humaine, et soumettant à moratoire suspensif la peine de mort, dans la perspective de son abolition ;
  - d. *Consacrerait* l'égalité entre tous les citoyens, dans l'absolu souci d'éliminer toute forme de discrimination à raison du sexe, de l'origine nationale, régionale, ethnique, sociale ou familiale, du lieu de résidence, de la situation de famille ou de la naissance, de l'orientation sexuelle, de l'appartenance ou la non appartenance religieuse, philosophique, politique ou syndicale, de la couleur de peau, de l'âge, de l'état de santé et du handicap, et afin de promouvoir une égalité effective sans émettre la moindre réserve aux Conventions internationales signées par notre pays ;
  - e. *Défendrait* tous les droits sociaux, en premier lieu le droit au travail dans le cadre d'un développement du pays équilibré, redistributif et juste, ainsi que le droit de grève, de manifestation et d'organisation syndicale ;
  - f. *Assurerait* les services publics avec notamment accès de tous à la santé y compris en matière de reproduction et de planification familiale, à l'éducation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, appuyés sur un régime fiscal progressif et juste de façon à financer ces services ;
  - g. *Protègerait* la propriété de chacun, lorsqu'elle est acquise en dehors de toute corruption, exploitation et malversation, et encouragerait la créativité et l'innovation, sources de croissance et d'emplois ;
  - h. *Améliorerait* la protection de l'environnement dans le cadre d'un développement agricole et industriel raisonné et responsable, de la réduction des nuisances et de la garantie de la santé et de la sécurité alimentaire ;
  - i. *Militerait* pour un consensus en vue de l'adoption de nouvelles avancées civilisationnelles telles que l'apport des technologies médicales réduisant les souffrances physiques et morales, dans le respect de la dignité humaine ;
6. **Nous engageons** à promouvoir une image positive de notre Tunisie, à y encourager et faire inciter l'investissement, et particulièrement à y assurer nous-mêmes, dans la mesure de nos moyens, un transfert de finances, de compétences et de technologies ;
  7. **Aurons à cœur** d'assister et soutenir nos compatriotes à l'étranger les plus vulnérables, particulièrement nos anciens, à défendre leurs droits dans les pays d'accueil et à refuser toute forme de discrimination contre eux ;
  8. **Entretiendrons** la mémoire de nos racines tunisiennes, tout en favorisant les échanges harmonieux avec notre pays de résidence ou de notre autre citoyenneté, dans la fierté de notre tunisianité, de son exemplarité révolutionnaire et de sa richesse civilisationnelle plurimillénaire.

**La Rédaction**

**[www.alternatives-citoyennes.sgdg.org](http://www.alternatives-citoyennes.sgdg.org)  
[redaction@alternatives-citoyennes.sgdg.org](mailto:redaction@alternatives-citoyennes.sgdg.org)**